

UNE DÉCISION COUP DE POING QUI FAIT MAL...

Par Françoise Bertrand

Présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

L'annonce de l'imposition des fiducies de revenu récemment faite par le ministre Flaherty a eu l'impact d'un violent coup de massue sur le marché boursier qui a fortement réagi avec une perte évaluée entre 20 et 25 milliards pour les épargnants dans la même journée. La décision subite du gouvernement Harper a mis la communauté des affaires sous le choc, d'autant plus qu'une promesse électorale n'a pas été respectée. Cette décision est encore plus mal venue que le taux d'épargne des Canadiens, et en particulier des Québécois, est faible et que la tendance à la hausse de l'endettement au cours des dernières années va se confronter au ralentissement de l'économie mondiale attendu au cours des prochains mois.

Le document d'information du gouvernement précise que la décision rendue lors du dernier budget de diminuer les impôts sur les dividendes avait permis de rééquilibrer l'arbitrage des investisseurs entre le capital-action et les fiducies de revenu, ce qui constituait le cœur du problème. Cependant, cette solution laissait les investisseurs étrangers et les entités non imposables, comme les régimes de retraite, exclus de cette solution de rééquilibrage. Les perturbations au cours de la dernière année autour de la question des fiducies a créé beaucoup d'instabilité et d'incertitude. La décision d'imposer les fiducies de revenu a donc eu l'effet d'un coup de fouet sur la crédibilité du marché canadien. Est-ce que la prospérité que nous souhaitons pour le Canada peut se permettre que des gouvernements tantôt soustraient les uns à un élément fiscal, tantôt imposent les autres? Il nous semble que le gouvernement canadien ne peut remettre en cause la structure même de notre marché financier tous les six mois. Nous pensons que l'économie canadienne ne peut se permettre de se dispenser des capitaux étrangers. Ce genre de mauvaise surprise amène les investisseurs étrangers à bouder sans trop réfléchir les titres des actions canadiennes.

La décision prise par Ottawa nous a été présentée comme une question d'équité. Soit. Cependant pouvons-nous parler d'équité lorsque les investisseurs, les entreprises et les citoyens sont ballottés d'une décision gouvernementale à une autre? Si les gouvernements prenaient du recul, c'est plutôt une révision fiscale complète qu'ils effectueraient et non des révisions ponctuelles faites avec trop d'empressement à des fins que l'on peut possiblement qualifier d'électorales plutôt qu'économiques.